

Comment devenir une « entreprise intermédiaire mandatée » pour introduire et gérer des demandes pour des clients ?

Préalable

- Vous êtes habilité à engager l'entreprise mandataire.
- Dans MonBEE, l'entreprise mandataire est liée à votre compte personnel et vous disposez du rôle « administrateur » pour cette entreprise.

Voir la question [« Comment disposer du rôle « administrateur » pour mon entreprise ? »](#)

Faites-vous reconnaître comme « entreprise intermédiaire »

- Rendez-vous sur la page « mes entreprises ».
- Cliquez sur la ligne correspondant à l'entreprise à faire reconnaître.
- Dans la nouvelle fenêtre (fiche entreprise), cliquez en haut à droite sur le lien « Faire reconnaître comme intermédiaire mandaté » et remplissez le formulaire.

Lorsque votre entreprise est reconnue comme intermédiaire, vous pouvez introduire des demandes pour des clients.

• Comment introduire une demande pour un client ?

Votre entreprise doit être reconnue comme « intermédiaire mandaté » (voir question précédente) et vous devez avoir le rôle d'administrateur ou de gestionnaire.

A chaque demande, vous commencez par sélectionner le nom de l'entreprise concernée par la demande. **En fin de demande, vous devez joindre un mandat spécifique (une procuration) du client concerné.**

Concrètement, voici les étapes à suivre à partir de votre compte :

1. Positionnez-vous au nom de l'entreprise intermédiaire soit en cliquant sur la ligne correspondante dans l'onglet « Mes entreprises », soit en sélectionnant l'entreprise intermédiaire dans le bouton de votre profil (en haut à droite)
2. Cliquez sur le bouton « Nouvelle demande »
3. Introduisez le numéro d'entreprise du nouveau client
4. Cliquez pour valider l'entreprise et faire apparaître son nom dans la liste
5. Sélectionnez l'entreprise pour continuer
6. Complétez le formulaire de demande en suivant les instructions

Le cas échéant, annexe le mandat signé du mandataire, le relevé d'identité bancaire (RIB) du bénéficiaire, ou tout autre document requis pour introduire la demande.

• Comment gérer les demandes dans MonBEE si je suis un collaborateur non habilité à engager l'entreprise intermédiaire?

[Contactez l'administrateur](#) qui fera le nécessaire. Lui seul peut vous octroyer un rôle pour gérer des demandes de tiers.